

Tarier des prés

Saxicola rubetra

Statuts de protection



Listes
rouges

Isère : VU (Vulnérable)

R-A : VU (Vulnérable)

France : VU (Vulnérable)

Directives
européennes

Non concernée par la directive "oiseaux"

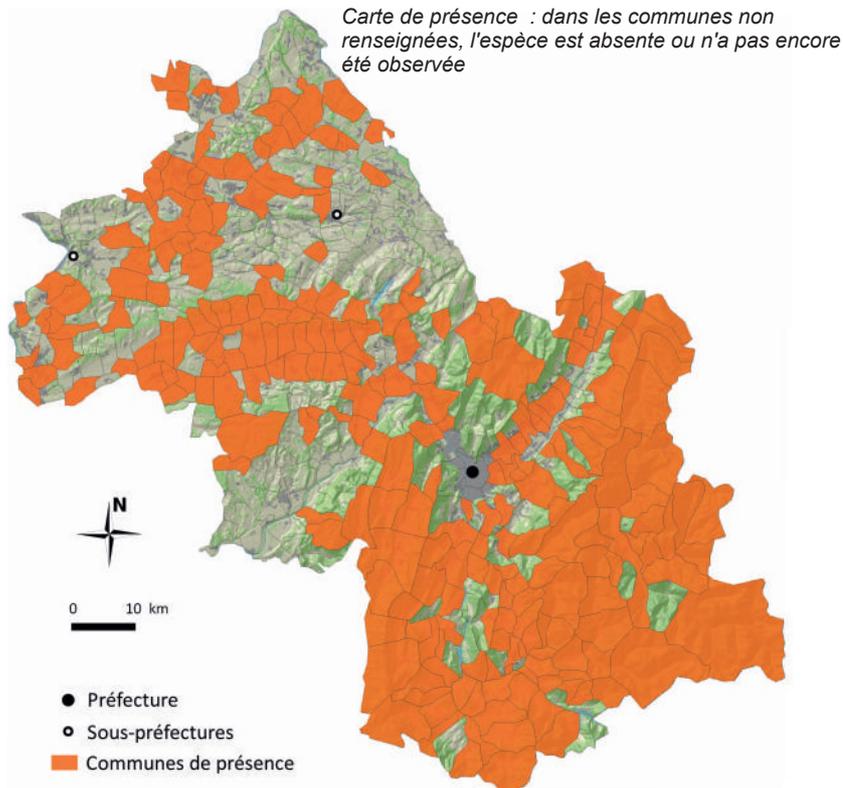
Non concernée par la directive "habitats"



Coordination départementale spécifique



©R.Bussiere



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN®Geofla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

Le tarier des prés est une espèce migratrice dont la répartition iséroise révèle une disparité entre les zones de plaine où elle est généralement observée en migration et les zones de montagne où elle niche dans des milieux herbeux jusqu'à 2000 m d'altitude.

Écologie locale

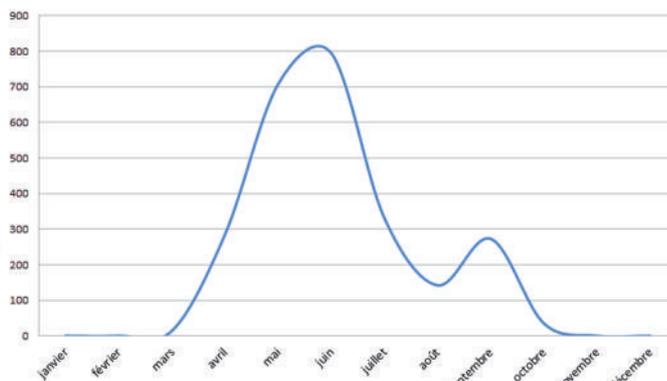
Le tarier des prés est une espèce caractéristique des prairies de fauche et des landes marécageuses. Il apprécie également les talus enherbés et les bordures de chemin. En montagne, il s'installe dans la végétation dense au-dessus de la limite des arbres et dans les pâturages clairsemés de buissons.

Tendance évolutive

La relative stabilité de la répartition du tarier des prés cache en fait une chute locale des effectifs, constatée depuis les années 1970 en plaine de Bièvre, plus récemment dans le Trièves. Cette forte diminution est due à la régression des prairies de fauche et à l'intensification de leur pratique de gestion. La conservation de l'espèce en Isère dépend du maintien des espaces agricoles traditionnels en moyenne montagne et de la mise en place de mesures agri-environnementales en plaine.

Phénologie saisonnière

Le pic de migration pré-nuptiale commence en avril et il apparaît plus nettement début mai. À basse altitude, le passage des migrateurs peut se poursuivre jusqu'à fin mai, ce qui peut entraîner une confusion avec les nicheurs précoces. Le nombre de données relativement élevé jusqu'en début juillet correspond aux observations des populations nicheuses en altitude. Un second pic moins important en septembre correspond à la migration post-nuptiale.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- ✓ Création de bandes enherbées
- ✓ Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- ✓ Gestion raisonnée du pâturage
- ✓ Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques

Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : C. Giraud

Version : Mar-16